

Journées Voltaire 2027

Voltaire et les cours européennes

jeudi 3 et vendredi 4 juin

Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Auditorium du château de Versailles

« Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. » Insérée dans les *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*, en préambule au récit du séjour en Prusse de 1750 à 1753, cette remarque souligne le rapport ambivalent de Voltaire à la société de cour. En collaboration avec le Centre de recherche du château de Versailles, dont les travaux renouvèlent la compréhension des sociabilités, des structures et des usages dans les cours royales et princières en Europe, les Journées Voltaire 2027 proposent de réexaminer les liens entre Voltaire et les différentes cours, royales ou princières, françaises et étrangères.

Sur la cour, on pense naturellement d'abord aux travaux de Norbert Elias sur *La Société de cour* (1974) qui ont largement informé la manière dont le rapport de Voltaire à la cour a été envisagé jusqu'ici, dans la grande biographie *Voltaire en son temps* par exemple. Des travaux plus récents de littéraires comme d'historiens invitent néanmoins à reprendre ce dossier, en l'ouvrant à une dimension plus large. Ceux-ci ont pu toucher à la cour de France à travers les informations fournies par les Registres de la Comédie-Française sur les représentations de la troupe à Versailles ou Fontainebleau par exemple, quand une thèse récemment soutenue s'est penchée sur la diffusion du livre à Versailles – Ville et Cour. La représentation des cours de France et d'Europe dans les œuvres historiques désormais accessibles dans l'édition des *Œuvres complètes de Voltaire* (Oxford, Voltaire Foundation) offre de nouveaux terrains d'investigation, quand sur ce même corpus historique, les recherches de Myrtille Méricam-Bourdet sur les figures du pouvoir et leur représentation ont ouvert à la voie à une interrogation plus "philosophique" de la Cour, au sens que le XVIII^e siècle donnait à l'adjectif.

Voltaire a fréquenté dans sa jeunesse la cour de Sceaux, puis le succès d'*Œdipe* lui fit espérer un établissement à la cour de France, malgré des tensions avec la cour du Régent. Lors de son séjour en Angleterre, il aurait eu un aperçu de la cour de Londres. De retour en France, c'est à la cour de Lunéville qu'il séjourne à plusieurs reprises, entre 1735 et 1749. En 1745, il fait son retour à la cour de Versailles et se voit accorder par le roi la place d'historiographe, puis la charge de gentilhomme ordinaire. À Berlin, il fut chambellan du roi de Prusse. Au-delà de ces expériences de fréquentation des cours, sa connaissance des milieux curiaux est nourrie de façon indirecte par les correspondances qu'il entretient avec des membres éminents de la noblesse européenne.

Une part importante des écrits de Voltaire est ainsi liée aux milieux curiaux. On pourra s'intéresser, par exemple, à la production poétique de Voltaire adressée aux grands du royaume pour étudier les réseaux de sociabilité et les stratégies de soutien qu'il y déploie. Outre les divertissements composés pour la cour de Versailles en 1745 (*La Princesse de Navarre* et *Le Temple de la gloire*), la genèse et l'esthétique des pièces écrites et jouées dans les cours où Voltaire séjourne pourront faire l'objet d'approfondissements à nouveaux frais. Une attention particulière pourra être apportée aux textes auxquels Voltaire travaille à Versailles, en sa qualité d'historiographe du roi : le *Poème de Fontenoy* et l'*Histoire de la guerre de 1741*. Enfin le *Siècle de Louis XIV*, publié à Berlin en 1752, pourra être analysé sous l'angle du rapport complexe de Voltaire aux institutions curiales, aussi bien françaises que prussiennes.

La fréquentation des cours européennes offre à Voltaire une position d'observateur critique de ces institutions, dont il livre des analyses dans ses écrits historiques. Il conviendra d'en étudier les modalités

et les enjeux, en interrogeant l'image idéalisée que Voltaire construit dans le *Siècle de Louis XIV*, où la cour de France est présentée comme un modèle de sociabilité pour les monarchies européennes. De même, la représentation de la décadence de la monarchie dans le *Précis du Siècle de Louis XV* invite à interroger la place de l'institution curiale dans ce discours polémique. Au-delà du cas de la France, on pourra s'intéresser à la représentation et au rôle des cours dans l'histoire des nations que Voltaire retrace dans l'*Essai sur les mœurs*, l'*Histoire de Charles XII*, les *Annales de l'Empire* ou encore l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*.

Si la cour peut apparaître comme un agent politique dans les œuvres historiques de Voltaire, la polémique n'est jamais loin dans ses écrits. La critique des courtisans relève du poncif et tend à se radicaliser dans ses productions dramatiques, comme l'ont relevé Renaud Bret-Vitoz et Pierre Frantz en introduction au n°22 de la *Revue Voltaire* (« Les scènes de Voltaire : entre la cour et la ville »). La mise en fiction de la cour dans ses textes en prose est également l'occasion d'une critique des pratiques et des sociabilités curiales. Dans cette perspective, on étudiera par exemple *Le comte de Boursoufle*, *Micromégas*, *Memnon*, *L'Ingénu*, *L'Homme aux quarante écus*, *La Princesse de Babylone* ou encore *Le Taureau blanc*.

Sans se limiter à l'étude des écrits de Voltaire, il s'agira d'examiner leur réception dans les milieux curiaux. Quelles œuvres sont lues, représentées et discutées dans ces cercles ? Quelle influence sa pensée a-t-elle exercée dans ce contexte ? Comment l'auteur est-il perçu par les grands et les courtisans à travers l'Europe, en Angleterre, en Italie, en Russie... ? Quelle image de Voltaire livrent les témoignages de sa présence et de sa réception dans les cours européennes ?

Les communications pourront par exemple s'inscrire dans les axes suivants :

- **Voltaire courtisan** : on explorera la trajectoire de Voltaire dans les milieux curiaux, ses réseaux de sociabilité, ses relations et sa correspondance avec les grands, les stratégies déployées par l'auteur pour obtenir des protections, des charges et des pensions.
- **Voltaire écrivain de cour** : cet axe se concentrera sur la production littéraire, historique et philosophique liée aux cours, qu'il s'agisse d'œuvres de commande, de textes dédiés aux grands, de travaux officiels, ou de divertissements de cour.
- **Écrire la cour** : il s'agira d'étudier la représentation des cours dans l'œuvre de Voltaire, en fonction des différents genres dans lesquels l'institution curiale est évoquée et selon les enjeux spécifiques de chaque texte (historique, philosophique, poétique, dramatique, fictionnel, pamphlétaire).
- **La scène, côté cour** : sous cet angle il s'agira d'interroger les représentations du théâtre de Voltaire dans les cours européennes. Quelles pièces sont jouées à Versailles, Fontainebleau, Lunéville, Berlin ou encore Saint-Petersbourg ? comment sont-elles adaptées et reçues ?
- **Lire Voltaire à la cour** : cet axe étudiera la réception des œuvres de Voltaire dans les milieux curiaux, la circulation de ses textes et sa postérité

Les propositions de communication sont à envoyer à justine.mangeant@uvsq.fr, avant le 31 décembre 2026.

Après approbation par un comité de lecture, les textes tirés des communications feront l'objet d'une publication dans la *Revue Voltaire* n° 28 (2028).

Comité d'organisation :

- Renaud Bret-Vitoz (Sorbonne Université)
- Laurence Macé (Université de Rouen)
- Justine Mangeant (UVSQ, Paris-Saclay)
- Myrtille Méricam-Bourdet (Université Lyon 2)
- Benjamin Ringot (CRCV)